

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET - MISE A DISPOSITION D'UN BIEN AGRICOLE

POUR UNE AGRICULTURE BIO, NOURRICIERE, DIVERSIFIEE

Offre N° : CAA68 20 001

BIO

Localisation

Département : Haut-rhin

Le site de Saint-André est situé à Cernay, à moins de 20 km de l'agglomération mulhousienne et à l'entrée de la vallée de la Thur dans l'Ochsenfeld.

Contexte

D'un système de vivrier dédié à l'autoconsommation de la maison de soins, la ferme Saint-André a vécu un changement important avec la généralisation des cultures de céréales conventionnelles. Depuis 2014, l'institut a internalisé la gestion de la ferme, préférant passer par des prestataires de service pour l'exploitation. Toutefois, ce système a été jugé peu satisfaisant, tant sur le plan économique, qu'écologique et social. Avec le démarrage de la réflexion en 2018 sur les conditions de transition agro-écologique du site, le premier changement majeur a été l'entrée en conversion biologique de l'ensemble des terres début 2019.

Le site agricole de la ferme Saint-André correspond à quatre îlots, répartis autour du site. La surface agricole totale est d'un peu plus de 137 ha pour une surface agricole utile actuellement de 127 ha.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Tout en location

Activité : Culture, Culture de cereales. Culture, Maraichage. Agrotourisme, circuits courts, Vente directe.

SAU : 88,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Description : Les terres agricoles présentent un sol sablo-limoneux voire sableux, avec des galets de 3 à 5 cm dû au charriage d'alluvions par la Thur. Jusqu'en 2018 la culture implantée était essentiellement du maïs irrigué sous deux pivots. La conversion en bio a été engagée en mars 2019. Il s'agit donc d'une parcelle en année de conversion 1.

Conditions de reprise

Les projets attendus doivent être diversifiés, permettre la restauration de la qualité des sols et du paysage et viser des productions vivrières et une commercialisation de proximité.

La certification en agriculture biologique est indispensable. Dans le cadre du projet de restauration du site, un intérêt pour des techniques agronomiques innovantes et des aménagements plus favorables à la biodiversité (agroforesterie) seront un plus. En l'absence d'informations plus détaillées actuellement sur les capacités d'irrigation du site, une attention particulière sera apportée à la gestion de l'eau pour chaque projet candidat afin de s'assurer de l'absence de concurrence entre les productions pour cette ressource.

Profil candidat recherché

Les candidats devront justifier dans le dossier de candidature final des caractéristiques technico-économiques du projet, tant sur les choix de productions que sur les besoins en investissements.

La dimension économique des projets doit rester agricole et c'est donc davantage une ouverture et un état d'esprit collaboratif qui est attendu.

Chaque projet individuel aura vocation à s'intégrer dans une dimension collective à moyen terme. Il s'agit là d'opportunités à la fois pour le développement agricole et commercial, la gestion d'investissement, le partage de matériel. Une appétence à cette dimension collective du projet semble un à priori nécessaire pour les futurs candidats.

Observations

Modalités et échéances de l'appel à manifestation d'intérêt en lien avec TERRE DE LIENS :

- Recueil des pré-candidatures via un formulaire (à demander),
- Organisation de visites collectives (journée complète) incluant la rencontre des parties prenantes,
- L'accompagnement des porteurs de projet dans la construction de leur projet
- Le comité de sélection et la négociation de contractualisation du bien mis en fermage.

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert de façon permanente, tant que des opportunités existent pour des projets complémentaires. Renvoi des questionnaires de pré-candidature à l'adresse courrier de la ferme ou ami.ferme.standré@glaubitz.fr avant le 31 mars 2020 pour la visite du 8 avril 2020 ou avant le 30 juin 2020 pour la visite du 8 juillet 2020.

Critères sociaux attendus pour les projets agricoles : le site se caractérise par l'accueil d'environ 500 résidents, déficients mentaux ou physiques, ou polyhandicapés, de l'école à la maison de retraite. L'objectif est de recréer un environnement qui permette aux résidents de "bénéficier" des espaces environnants. Cette relation pourra se construire autour de différentes potentialités : du simple accueil de promenade dans des chemins créés autour des parcelles à l'inclusion de personnels handicapés pour certains chantiers nécessaires à l'activité agricole (via l'ESAT de l'institut ou autre disposition), ou des activités de médiation animale.

Commercialisation

Le choix des projets est de privilégier des productions nourricières, pouvant fournir les cuisines de l'institut et/ou un magasin de producteurs à aménager sur site et/ou d'autres circuits de vente de proximité. En effet, le territoire s'intègre dans une démarche très active de Projet alimentaire territorial (PAT) qui vise à relocaliser les circuits alimentaires.

Prix de cession

Prix en cours d'estimation

Contact

Chambre d'agriculture Alsace

Anne-Laure DUJARDIN-ROLLI

03 89 20 97 73

anne-laure.dujardin@alsace.chambagri.fr

Publiée le 13 février 2020